



Berne, 5 décembre 2022

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Il est urgent de mettre en place une task force « Santé mentale » pour résoudre la crise des soins pour les enfants et les jeunes souffrant de troubles psychiques

Des spécialistes issus de différentes disciplines se sont penchés sur la crise de la prise en charge des enfants et des jeunes souffrant de troubles psychiques lors d'un symposium organisé par la fondation Santé bernoise le 19 novembre 2022 à Berne. Plusieurs pistes ont été esquissées dans le cadre d'ateliers. Santé bernoise les résume en cinq revendications, formulées à l'adresse du monde politique et de l'administration.

En Suisse, entre 2017 et 2021, la part des enfants, des jeunes et des jeunes adultes qui font état d'un stress psychique a plus que doublé ! Ces jeunes et leurs proches se sentent souvent délaissés : Il leur arrive de devoir attendre plusieurs mois avant qu'une prise en charge et un soutien appropriés ne leur soient proposés.

Quelque 80 spécialistes provenant d'organisations et d'associations actives dans le domaine de la santé, du social, de l'éducation, de la recherche, de la politique et de l'administration se sont penchés sur la crise aiguë que traverse la prise en charge des enfants et des jeunes souffrant de troubles psychiques, ceci lors d'un symposium le 19 novembre 2022 à Berne. Dans le cadre d'ateliers, les participantes et participants ont abordé sous différents angles la question des soins et des ressources, pour ensuite esquisser des solutions. Cinq revendications prioritaires se sont dégagées à l'adresse du monde politique, de l'administration et des autorités :

1. Constituer une task force « Santé mentale »

Pour faire face à la crise aiguë des soins par une approche interdisciplinaire et globale, il faut convoquer une task force cantonale « Santé mentale » impliquant toutes les organisations concernées des milieux de la politique, de l'administration, des autorités, du secteur de la santé et du social, de la formation, de l'économie, de l'assurance maladie, de la recherche et des pairs (personnes concernées). Une table ronde permettra d'étudier et de mettre en place des solutions rapides et non bureaucratiques afin de soulager les enfants et les jeunes concernés ainsi que leurs proches.

2. Assurer les transitions et la perméabilité entre les offres

La perméabilité entre les offres ambulatoires et stationnaires dans le domaine des soins psychosociaux et psychiatriques du canton de Berne n'est pas garantie dans de nombreux cas. Il manque également des solutions transitoires entre certaines offres. La prise en charge doit être coordonnée. Ceci nécessite des équipes interdisciplinaires à même d'évaluer les besoins et de proposer aux personnes concernées ainsi qu'à leurs familles des solutions et un soutien à bas seuil. Un tel réseau de soins coordonnés peut ainsi prendre la forme de centres régionaux compétents pour le care et case management. D'autres formes sont également envisageables. Il incombe au canton d'évaluer les besoins et de combler cette lacune.

3. Soutenir les communes – promouvoir la prévention

Les communes qui investissent dans des projets de prévention en faveur des enfants et des jeunes ainsi que dans des projets participatifs contribuent notablement à la prévention, ceci d'ailleurs sans se limiter au stress psychique. Les communes ne doivent pas être livrées à elles-mêmes face à de tels défis, elles doivent au contraire bénéficier d'un soutien technique et financier.

4. Soulager les écoles

Prévenir les maladies psychiques chez les enfants, les jeunes et les jeunes adultes doit constituer une priorité absolue. Au titre du repérage et de l'intervention précoces, le travail social en milieu scolaire a fait ses preuves. Il contribue en même temps à soulager le corps enseignant. Le potentiel du travail social en milieu scolaire n'est pas encore pleinement exploité dans les communes. D'ailleurs, dans le canton de Berne, il est considéré comme une offre facultative et complémentaire à l'école. Les communes ont le loisir de proposer ou non le travail social en milieu scolaire. Cela doit changer. Comme dans d'autres cantons, les communes doivent s'engager à garantir une offre en la matière adaptée aux besoins.

Dans l'enseignement scolaire, sensibiliser en permanence les élèves à la santé psychique doit constituer un objectif prioritaire. Dans l'idéal, les services médicaux scolaires et leurs programmes d'examens seront également intégrés, ceci dans la perspective d'un repérage précoce. Il en résultera une réduction des situations propres à dégénérer, ce dont les écoles profiteront.

5. Contre la pénurie de personnels qualifiés

Le manque actuel aigu de personnel qualifié dans le domaine de la pédopsychiatrie se verra accentué à moyen terme par une vague de départs à la retraite. Il faut donc améliorer les conditions cadres pour stimuler la relève. La création d'un institut psychosocial permettrait d'encourager l'interdisciplinarité et un programme d'assistantat offrirait l'avantage d'initier les étudiantes et étudiants à cette discipline à un stade précoce.

La réorientation des investissements n'entraîne pas de coûts supplémentaires

Puisque les systèmes de financement dans le domaine de la santé et de l'action sociale ne peuvent être réformés qu'au niveau national, il s'agit de soutenir mieux et davantage au niveau cantonal les mesures et les prestations à bas seuil dans le domaine de la prévention, de la promotion de la santé ainsi que du repérage et de l'intervention précoces. Ainsi, il convient d'indemniser les dépenses liées à la coordination et au travail de réseautage multidisciplinaires (transitions dans le parcours de soins). « La réorientation des dépenses actuellement consenties pour les traitements vers une prévention efficace permettra sur le long terme de financer les mesures, sans incidence sur les coûts. La prévention est rentable, également sur le plan financier », fait remarquer Christian Ryser, directeur général de la fondation Santé bernoise.

La crise des soins et le stress psychologique restent des sujets d'actualité

La fondation Santé bernoise transmettra les revendications formulées aux différents groupes d'intérêt. Un événement organisé au cours de l'année prochaine avec les personnes qui ont participé au symposium de novembre 2022 permettra d'examiner l'état d'avancement des mesures. Pour Santé bernoise, il s'agit d'une évidence : le système de soins pour les enfants et les jeunes doit donner plus de poids à une approche préventive, avec le repérage et l'intervention précoces, de même qu'il doit améliorer les transitions entre les offres.

Pour toute question, veuillez contacter

Monique Stampfli, Communication Santé bernoise : 031 370 70 58,
kommunikation@beges.ch